



**ASPONA**

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE  
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901  
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

7/1/2021

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Mobilisation et enquête publique sur le vallon de Grima à Beausoleil**

#### ***Zéro artificialisation nette, c'est maintenant !***

Depuis ce matin et jusqu'au 9 février, une enquête publique a été ouverte à Beausoleil en vue d'un éventuel déclassement « en zone urbaine » de presque 5 hectares, actuellement « en zone naturelle » et situés dans le quartier Grima. Il est projeté d'y construire environ 250 logements, dont 134 logements sociaux et presque autant d'appartements pour une résidence de luxe pour seniors.

Le moins que l'on puisse dire est qu'en ce début 2021 un tel projet nous interpelle :

- Il s'agit d'une ancienne carrière abandonnée depuis plusieurs décennies, qui a été reconquise par la nature : elle présente maintenant un intérêt exceptionnel pour la faune, selon les experts de la LPO et du Groupe Chiroptères de Provence, sans parler de la flore typique méditerranéenne qui y a prospéré.
- Relayant l'instruction du Gouvernement de 2019 et le « plan biodiversité » de 2018, le Préfet des Alpes-Maritimes a annoncé en septembre dernier aux Maires le renforcement de la vigilance de l'Etat pour garantir la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il leur a demandé de restreindre l'artificialisation des sols, en privilégiant notamment la rénovation urbaine et l'optimisation des « dents creuses ».
- Le vallon/ forêt de Grima, qui totalise près de 10 hectares, se trouve à moins de 800 m de la Principauté de Monaco, immense îlot de chaleur (+1°C en 5 ans selon l'IMSEE) où la densité de population est l'une des plus fortes au monde (18 860 habitants/km<sup>2</sup>). L'intérêt général et public de la sanctuarisation de la totalité d'un tel espace de ressourcement (au-delà des 1,8 ha du futur Parc public), capable d'absorber les gaz à effet de serre et de contribuer localement à réduire la température, devrait être une évidence pour tous.

Si vous partagez notre analyse, si vous considérez que le maintien des deux parcelles en zone naturelle est indispensable et « d'intérêt général » et que l'application de l'objectif « zéro artificialisation nette » n'est pas une option mais qu'elle s'impose à tous, c'est le moment de le faire savoir en envoyant un message à : [dp.grima@villedebeausoleil.fr](mailto:dp.grima@villedebeausoleil.fr) avant le 9 février.

Pour en savoir plus sur le contenu du projet et sur les enjeux de biodiversité associés à la préservation du site, nous vous donnons rendez-vous au :

#### **Rassemblement citoyen**

*organisé par un collectif d'habitants de Beausoleil qui défend le « Trésor vert de Grima »*

**Samedi 9 janvier à 15h00**

**Place de la Mairie, Bd de la République, Beausoleil**

----

Retrouvez-nous sur notre site : [www.aspona.org](http://www.aspona.org) ou sur [www.facebook.com/ASPONA](https://www.facebook.com/ASPONA)

Contact : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex